

Protection des données personnelles

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Caroline MASCRET, MCU
du.dataprotection@gmail.com

Sélina ELLOUZE, DP Conformity
du.dataprotection@dpconformity.fr

NATURE DU DIPLÔME

Diplôme d'Université - Formation continue



Certification ISO 9001, 2015

Nombre maximum d'admis à suivre la formation : **20**

Nombre minimum d'admis à suivre la formation : **10**

RATTACHEMENT - LIEU DES ENSEIGNEMENTS

**Faculté de Pharmacie
Université Paris-Saclay**

5, rue Jean-Baptiste Clément
92290 CHATENAY-MALABRY



pharmacie.universite-paris-saclay.fr

Standard : 01 46 83 57 01

NIVEAU INITIAL DE FORMATION OBLIGATOIRE

- Data Protection Officer
- Responsable des affaires réglementaires
- Responsable études de marché
- Responsable DMOS
- Responsable recherche clinique
- Responsable marketing
- Responsable information médicale
- Responsable pharmacovigilance

INSCRIPTION

Inscription prévisionnelle à partir de juin 2020

PRÉSENTATION

CONTEXTE

Le règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 applicable en France depuis le 25 mai 2018 a entraîné de nombreuses modifications dans le secteur de l'industrie pharmaceutique et soulevé de nombreux questionnements. De plus, l'émergence du Big Data en santé a fait apparaître de nombreuses problématiques juridiques, parfois non résolues en absence de normes. Ces questions sont d'autant plus cruciales que l'industrie pharmaceutique gère de nombreuses données de santé, données considérées comme « sensibles » par le RGPD.

Par ailleurs, la certification permet aux personnes physiques (qu'elles soient ou non DPO) de justifier qu'elles répondent aux exigences de compétences et de savoir-faire prévues par le RGPD et constitue un vecteur de confiance à la fois pour les entreprises faisant appel à ces personnes certifiées ainsi que pour leurs clients, fournisseurs ou salariés.

Acteurs clés de la conformité au RGPD, le DPO (Data Protection Officer) et les personnes qui l'assistent doivent disposer de connaissances spécialisées du droit et des pratiques en matière de protection des données, dans leur secteur d'activité.

Protection des données personnelles dans l'industrie pharmaceutique

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

L'objectif de ce diplôme est de former les DPO et les industriels de la pharmacie à appréhender les enjeux et problématiques liés à la protection des données et à identifier des solutions pratiques pour mettre en conformité leur entreprise au RGPD.

Le DU préparera les DPO et futurs DPO à l'examen de certification, afin qu'ils disposent des compétences et savoir-faire attendus pour être certifiés.

ORGANISATION

ORGANISATION GÉNÉRALE

L'enseignement de 80 heures est organisé en présentiel et en cours à distance, de janvier à juin 2021, à raison de 11 vendredis entre janvier et juin.

Examen

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

MODULE 1 : Fondamentaux en matière de protection des données

MODULE 2 : Protection des données dans l'industrie pharmaceutique

MODULE 3 : Protection des données et e-santé

MODULE 4 : Cycle de conférences

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La formation est validée sur la base des éléments suivants :

- Assuidité aux cours
- Contrôle continu (épreuves écrites)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

RECRUTEMENT

Le recrutement des stagiaires s'effectue après examen de leurs dossiers de candidature par le Responsable de la formation.

Le Responsable de la formation et la Directrice de la Formation Continue orientent et assistent les candidats en fonction de leur formation initiale et de leurs acquis professionnels : ils ont une fonction de tutorat vis-à-vis du stagiaire.

CANDIDATURE

Les candidats sont invités à faire parvenir leur dossier par voie électronique à l'adresse suivante :
du-dataprotection@gmail.com

Le dossier est composé des pièces suivantes : **CV, lettre de motivation, copie du diplôme, photo d'identité récente.**

INSCRIPTIONS ET TARIFS

Après validation par le responsable de la formation pour vérifier leur éligibilité, les candidats doivent poursuivre leur inscription entre mi-septembre et mi-novembre 2020.

FRAIS DE FORMATION

1 600 €*

Après du Service de Formation Continue,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Dina DA SILVA & Sophie PARUSSOLO
01 46 83 52 56 / 56 49
dina.da-silva@universite-paris-saclay.fr
sophie.parussolo@universite-paris-saclay.fr

FRAIS UNIVERSITAIRES

380 €*

Après du Service de la Scolarité,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Nadine ROBETTE - 01 46 83 53 44
nadine.robette@universite-paris-saclay.fr

Possibilités de financement : OPCA 2I, Actalians
Pôle Emploi, employeur...

**Toute demande est à effectuer par le candidat
lui-même en se connectant sur le site concerné.**